



Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale



14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP

Tél. : 01.40.56.72.10

Dossier suivi par Nadine Dupuy

Exemple de courrier aux parents adoptifs

Madame, Monsieur,

Ainsi que vous le savez, la loi du 22 janvier 2002 a donné mission au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) de faciliter l'accès des personnes adoptées et pupilles de l'Etat à leurs origines personnelles. Cela a notamment permis à votre fille de connaître l'identité de sa mère de naissance.

Après plus de huit années de fonctionnement, le CNAOP souhaite connaître l'impact sur la qualité de vie des parents adoptifs de la rencontre qui a été rendue possible par son intermédiaire. Il a ainsi décidé de confier une étude statistique en ce sens au *Laboratoire de biostatistique, d'épidémiologie et de recherche clinique de l'Université de Montpellier 1*, dirigé par le Professeur Jean Pierre Daures. Ce laboratoire dont la qualité des travaux est reconnue tant sur le plan national qu'international est totalement indépendant du CNAOP ainsi qu'en atteste le règlement du marché qui a été passé avec lui.

Cette recherche consiste en une mesure et une mise en comparaison de votre qualité de vie avant et après la rencontre de votre fille avec sa mère de naissance. Il sera également question de l'appréciation que vous portez sur la qualité des services apportés par le CNAOP. Le recueil des données sera effectué sous le contrôle du porteur du projet, Monsieur Michel Duyme, directeur de recherche au CNRS. La réalisation de l'étude se traduit par l'envoi aux personnes qui accepteront d'y participer d'un questionnaire à compléter.

Il est bien évident que les données personnelles vous concernant ne peuvent être utilisées dans le cadre de cette étude sans que votre accord explicite ait été recueilli.

Le secrétariat général du CNAOP en application de la loi du 22 janvier 2002 et de son décret d'application est seul détenteur des informations personnelles qui vous concernent. La loi lui fait obligation de protéger ces données personnelles, ce à quoi il s'est engagé en se dotant d'un enregistrement des informations en question après autorisation de la Commission Nationale Informatique et Liberté.

Votre coopération nous apparaît essentielle pour cette recherche, la première du genre à être réalisée en France. C'est pourquoi, après avoir demandé à votre fille s'il autorisait le CNAOP à vous adresser cette lettre, je vous fais parvenir ce courrier pour **vous demander si vous accepteriez que votre identité, votre adresse et/ou vos numéros de téléphone soient, confidentiellement, transmis au Laboratoire**, afin que l'équipe chargée de l'étude puisse entrer en contact avec vous et vous assister le cas échéant pour compléter le questionnaire.

Nous vous précisons que votre enfant ainsi que sa mère de naissance ont été invités, par un courrier identique à celui-ci, à collaborer à cette étude. Leur participation, tout aussi essentielle à nos yeux, sera totalement indépendante de la votre. Néanmoins, dans l'hypothèse où vous accepteriez de participer à l'étude, rien ne s'oppose à ce que vous vous rapprochiez pour compléter ensemble vos questionnaires respectifs.

Un coupon réponse accompagne ce courrier pour vous permettre de manifester votre accord ou votre désaccord à participer à cette étude.

Votre participation est facultative. Seules les personnes ayant expressément consentie à coopérer à la recherche recevront le questionnaire, support de l'étude.

Si vous acceptez de participer à cette étude, le CNAOP s'engage à garantir la totale confidentialité dans la transmission des informations vous concernant. Ainsi, votre réponse sera adressée au moyen d'une enveloppe pré affranchie, à l'adresse du Laboratoire qui les fera suivre, sans les ouvrir, au CNAOP lequel les décachètera et établira la liste des personnes participant à l'étude. Seule une réponse positive de votre part entrainera la remise des données personnelles vous concernant au Laboratoire qui les anonymisera afin de les traiter informatiquement. Au terme de cette recherche, l'ensemble des questionnaires exploités par le laboratoire seront détruits conformément aux dispositions légales en vigueur.

L'étude réalisée ne permettra aucune identification des personnes qui y ont participé. Ainsi le CNAOP ne connaîtra pas les réponses que vous aurez décidé d'apporter aux questionnaires et ne sera destinataire que de leurs résultats globaux qui ne permettront aucune identification des personnes qui y ont répondu.

A tout moment, vous pourrez demander au Laboratoire de ne plus participer à l'étude. Il vous suffira alors d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception au Laboratoire qui vous retirera de la liste de l'étude et détruira le questionnaire que vous aurez, le cas échéant rempli et retourné, ainsi que toutes les données, informatisées ou non, vous concernant.

Conformément à la loi informatique et liberté vous avez un droit d'accès et de rectification des informations que vous aurez transmises au Laboratoire.

Nous vous invitons à nous retourner le coupon réponse ci-joint dans un délai de deux mois, soit avant le 18 décembre 2011. Si nous n'avons pas reçu de réponse de votre part au-delà de cette date nous vous renverrons un second courrier avec un nouveau délai. Au-delà de ce nouveau délai, nous considèrerons que vous refusez de participer à cette étude.

Vous avez la possibilité de m'appeler aux numéros de téléphone suivants 01.40.56.72.10 si vous souhaitez obtenir toute information complémentaire avant de retourner le coupon réponse. Je ne manquerai pas de vous rappeler pour répondre à toutes vos questions. En aucun cas, je ne le ferai par courriel afin de garantir la confidentialité de ces échanges.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette lettre et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Raymond CHABROL

Secrétaire général du CNAOP